

https://www.snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=36



SNFOLC 71 : Communiqué de rentrée n°2

- Instances - Audiences -

Publication date: jeudi 21 octobre 2021

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

La FNEC-FP-FO a demandé une audience auprès du DASEN pour présenter la situation dans le département dans le 1er et 2nd degré. Les représentants de la FNEC-FP-FO du 71 ont été reçus jeudi 14 octobre.

Les deux représentants du SNFOLC ont présenté les situations sur la base des informations transmises par certaines sections syndicales d'établissement et certains syndiqués.

La situation de rentrée dans certains collèges

Copernic à Saint-Vallier

Suite à une mobilisation des personnels en juin dernier pour exiger l'ouverture d'une 6^e supplémentaire au vu d'effectifs bien plus importants que ceux prévus par la DSDEN, 16,5 h ont été attribuées au collège (moyen disponible dans la phase d'ajustement) au lieu des 26 h nécessaires pour l'ouverture d'une 6^e. Les 10 h qui manquent ont une incidence sur plusieurs niveaux du collège : suppression de l'AP en 4^e, un groupe de latin en moins en 3^e (un seul groupe de latin à presque 30 !), augmentation des HSA et des CSD.

La réponse du DASEN a été d'expliquer que grâce à ces 16,5 h Copernic se retrouvait dans une situation « privilégiée » par rapport aux autres collèges qui avaient des effectifs plus importants par classe.

Le SNFOLC a réitéré sa demande : il manque 10 h d'où les incidences évoquées plus haut.

La réponse du DASEN est qu'en phase d'ajustement on ne peut pas donner plus.

La situation dans **deux collèges de Chalon S/S** a été exposée :

- celle de **Doisneau**, où une majorité du personnel éducatif a fait grève le 28/09, manifestant ainsi un mécontentement légitime face au manque de moyens ;
- celle de **Camille Chevalier** où les effectifs très lourds y compris en 6^e aggravent les conditions de travail dans un établissement qui depuis deux ans est en travaux et où les collègues pointent les dangers pour la sécurité des élèves.

La réponse du DASEN a été d'entendre ces difficultés, qu'il avait reçu une délégation de Doisneau mais que, selon lui, les moyens avaient été donnés pour cette rentrée ; au sujet des AED il a précisé que dans ce même établissement seul 0,5 poste avait été retiré au lieu des 0,75 prévu au départ.

Le SNFOLC a fait remarquer que ôter moins que prévu ce n'est pas donner !

Le problème des postes à la rentrée

Le SNFOLC a ensuite soulevé le problème des postes d'enseignants, d'infirmières, d'assistantes sociales... non pourvus à la rentrée. Si dans certains cas, il y avait eu des personnels contractuels nommés, les élèves avaient tout de même perdu des heures (ce qui n'est en soi pas acceptable d'autant plus après les deux années de crise sanitaire).

Le DASEN a reconnu qu'il y avait des collèges et des lycées dans lesquels on ne pouvait assurer aux élèves certaines heures d'enseignement (il a cité les chiffres mais ils ont défilé un peu vite) : 31 h en lycée pro (dont 12 h et 18 h à Blanzy), au moins 43 h en collège et lycée général (dont 3 h à Génelard, 4,5 h à Marcigny, 4,5 h à Cassin, 12 h en Ed. Mus. à Sanvignes, 4 h à Blanzy et 9 h à Mathias).

Pour les heures non assurées, il a dit être confiant sur la capacité des établissements à trouver des arrangements pour que les élèves puissent récupérer ces heures et il a expliqué que les heures non encore attribuées ou certains postes non pourvus (comme infirmier-e et assistant-e social-e) étaient dus à un manque de candidats.

Le SNFOLC a fait remarquer que :

- les récupérations d'heures sont impossibles au vu des emplois du temps, surtout en lycée avec les enseignements de spécialité ;
- ces arrangements conduisent à des situations aberrantes comme à Louhans où le chef d'établissement ne disposant de moyen que pour un seul groupe de 37 latinistes, s'est vu obligé de le scinder en deux (10 et 27) en le finançant avec des HSE ou comme à Niepce où la suppression de l'italien oblige 7 élèves de seconde à suivre les cours du CNED ;
- la seule réponse est la création de postes et une augmentation de la valeur de notre point d'indice pour véritablement revaloriser notre profession et la rendre plus attractive.

Le SNFOLC a présenté ensuite la situation des TZR qui depuis ces dernières années voient leur situation se dégrader et leur perspective de trouver un poste fixe s'amoindrir. En particulier a été exposée la situation des TZR en maths non affectés à l'année et qui ont dû assister à une réunion organisée par le rectorat pour leur proposer une formation afin de pouvoir remplacer les collègues de physique en collège ou de maths-sciences en Lycée pro avec la promesse qu'ils obtiendraient une bonification pour le mouvement intra académique s'ils acceptaient. [Plus de détails dans cet article](#)

Le DASEN a justifié cette proposition en expliquant qu'il y avait trop de TZR de maths sans affectation et qu'il y avait des besoins en Physique.

À propos du PLE

Le SNFOLC a informé le DASEN que dans de nombreuses réunions syndicales dans les lycées le problème du [Projet Local d'Évaluation \(PLE\)](#) est source d'inquiétude pour les collègues qui se retrouvent être sollicités pour élaborer un bac par établissement.

Le DASEN a défendu l'idée d'**une évaluation par établissement qui répond à une valeur d'équité en donnant les moyens à ceux qui en ont le plus besoin**, qui territorialise le bac sans pour autant lui faire perdre sa valeur nationale et qui est plus en adéquation avec les attentes de l'enseignement supérieur depuis l'instauration de Parcoursup.

Le SNFOLC ne voit pas comment un diplôme « territorialisé » peut encore être national, considère que seul un diplôme national peut garantir l'égalité, c'est-à-dire garantir les mêmes droits, qu'un diplôme local accentuera au contraire les disparités entre établissements ce qui n'aidera aucunement les élèves des milieux défavorisés, ce qu'a d'ailleurs prouvé le système sélectif de Parcoursup.

Le SNFOLC a terminé avec la situation des élèves afghans inscrits au collège des Epontots et qui sont accueillis

dans certaines disciplines sans que les enseignants aient les moyens de le faire.

Le DASEN propose aux collègues concernés de **demander l'aide des enseignants de l'UPE2A pour trouver les méthodes pour aider les enseignants confrontés à cette situation et de faire appel à la solidarité des autres élèves.**

Le SNFOLC a dénoncé le fait que là encore **on ne parle surtout pas de moyens supplémentaires mais de méthodes où même les élèves seraient mis à contribution !**

Le SNFOLC a terminé en informant le DASEN que les personnels étaient épuisés et que la situation dans les collèges et les lycées du département est au bord de l'éclatement.

M. le DASEN a dit avoir entendu.

En conclusion de cette audience

- M. le DASEN devait recevoir la délégation du SNFOLC pendant une heure et ce temps ayant été dépassé d'autres questions n'ont pu être abordées notamment celle du manque d'AESH mais la FNEC-FP-FO demandera une audience sur cette question ;
- M. le DASEN chargé de faire passer la politique du ministère a voulu faire passer le message qu'il fallait trouver **d'autres modalités de fonctionnement et a laissé entendre que la solution ne résidait pas dans une baisse d'effectifs par classe et donc plus de moyens attribués** puisque notre académie avait été surdotée les années antérieures. Dans ces propos il est bien question de **la remise en cause de notre statut, un carcan qui empêche le ministère de nous faire travailler autrement donc plus et sur des tâches multiples.**